

<http://www.ujfp.org/spip.php?article4258>



PROCÈS D'ANTISÉMITISME PAR LA LDH CONTRE DEUX PORTE-PAROLEES DU COMITÉ BDS FRANCE 34



- BDS - Analyses -
Date de mise en ligne : dimanche 21 juin 2015

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

NOUS EN APPELONS À VOTRE SOLIDARITÉ

Rendez-vous jeudi 25 juin à 13h30
Devant le tribunal correctionnel de Montpellier
Place Pierre Flotte (Près jardin du Peyrou)

Saadia et Husein,
Avec le Comité BDS France 34
Montpellier le 15 juin 2015

LIRE LA DÉCLARATION :

NOUS SOMMES INNOCENTS DES ACCUSATIONS PORTÉES CONTRE NOUS !

Une affaire grotesque et préjudiciable

Le mardi 9 juin 2015, une délégation de cinq membres de BDSF34 dont nous, Saadia et Husein, avons rencontré la délégation de la LDH (Ligue des Droits de l'homme), dont son président d'honneur Michel Tubiana et la présidente de la LDH34 Sophie Mazas.

Lors de cette rencontre, **Sophie Mazas, à l'origine de la plainte contre nous, a bien reconnu qu'elle savait pertinemment que nous n'étions ni antisémites ni négationnistes.** M Tubiana l'a également déclaré. Mais ils s'acharnent néanmoins à proclamer que nous devons « assumer nos responsabilités politiques » et reconnaître publiquement « notre erreur ». Si nous le faisons, « on en reste là ! » disent-ils.

Mais où en reste-t-on ?

Nous sommes convoqués le 25 juin au tribunal. Les membres présents de la LDH, avocats pour certains, nous précisent que quoi que nous fassions, nous serons poursuivis et que des organisations comme la LICRA ou le CRIF pourront également se porter partie civile.

Alors pourquoi cette rencontre aujourd'hui ?

La seule proposition de la LDH est que nous refassions un communiqué confirmant nos propos déjà écrits dans notre communiqué du 19/03. Nous répondons ici favorablement à cette demande en renouvelant nos déclarations déjà publiées, à savoir :

- ▶ Nous n'avons pas vu le texte caché derrière une image que nous avons partagée sur Facebook.
- ▶ Nous sommes totalement en désaccord avec les propos ignobles tenus dans ce texte.
- ▶ Dès que nous avons été informés de notre méprise, nous avons immédiatement supprimé le texte, la photo et

l'expéditeur du post en question.

- ▶ Nous combattons avec toute notre énergie l'antisémitisme mais aussi l'amalgame qui assimile antisionisme et antisémitisme.

Mais alors pourquoi cette plainte ?

Pourquoi avoir porté publiquement ces accusations extrêmes alors même que les dirigeants de la LDH nous connaissent et reconnaissent que nous ne sommes pas ceux qu'ils prétendent ?

Pourquoi porter plainte contre un groupe actif qui ne ménage pas son énergie pour défendre les droits Humains notamment des palestiniens ?

Le fait d'avoir omis de publier un démenti écrit au moment des faits justifie-t-il une telle plainte ?

Car c'est uniquement sur cette omission en temps et en heure, que les dirigeants de la LDH justifient leurs accusations. Nos explications sur le contexte de l'été 2014, où nous étions tous mobilisés pour dénoncer les crimes de l'Etat israélien, où plusieurs d'entre nous tremblaient pour leur famille à Gaza qu'ils tentaient de joindre difficilement, révoltés par les vidéos circulant sur le net, montrant des militaires israéliens ouvrant le feu sur des enfants sur la plage de Gaza... pourraient être prises en compte pour comprendre cette « omission »...

Non, rien n'y fait, vous avez commis une erreur clament les dirigeants de la Ldh, vous devez assumer !

Nous sommes poursuivis et allons passer en procès pour : « **Contestation de crimes contre l'humanité, provocation publique à la commission de crimes ou délits, à la discrimination ou à la haine raciale - apologie du crime sur Facebook** ».

Ces accusations vont laisser une trace indélébile dans nos mémoires et nous poursuivre toute notre vie avec les conséquences que l'on peut imaginer.

Mais au-delà de nous, c'est aussi à la cause palestinienne que nous pensons. Cette affaire va surtout renforcer la criminalisation des militants de BDS, cette campagne non violente initiée par le peuple palestinien pour dénoncer les crimes de l'Etat d'Israël et réclamer Liberté, Justice et Egalité.

Avec cette plainte, la LDH a ouvert la porte aux attaques des officines sionistes (LICRA et Cie.) et renforce le climat actuel qui profite aux amalgames, aux raccourcis de pensée ne permettant pas un combat clair anticolonial contre tous les racismes : antisémitisme, islamophobie, anti-rom

NOUS SOMMES INNOCENTS DES ACCUSATIONS PORTÉES CONTRE NOUS !

NOUS EN APPELLONS À VOTRE SOLIDARITÉ

Rendez-vous jeudi 25 juin à 13h30

Devant le tribunal correctionnel de Montpellier

Place Pierre Flotte (Près jardin du Peyrou)

Saadia et Husein,

Avec le Comité BDS France 34

Montpellier le 15 juin 2015